

Commune de LA SARRAZ

COMMUNICATIONS MUNICIPALES
2004

Sommaire

? <u>SEANCES DU 26 JANVIER ET DU 02 FEVRIER 2004</u>	<u>2</u>
? <u>SEANCES DU 09 FEVRIER AU 15 MARS 2004</u>	<u>4</u>
? <u>SEANCES DES 22 MARS AU 19 AVRIL 2004</u>	<u>5</u>
? <u>SEANCES DU 26 AVRIL AU 17 MAI 2004</u>	<u>6</u>
? <u>SEANCES DU 24 MAI AU 21 JUIN 2004</u>	<u>7</u>
? <u>SEANCES DU 28 JUIN AU 16 AOUT 2004</u>	<u>8</u>
? <u>SEANCES DU 23 AOUT AU 13 SEPTEMBRE 2004</u>	<u>9</u>
? <u>SEANCES DU 21 SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE 2004</u>	<u>11</u>
? <u>SEANCES DU 25 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 2004</u>	<u>13</u>
? <u>SEANCES DU 22 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2004</u>	<u>14</u>

Séances du 26 janvier et du 02 février 2004

Manifestations

- Soirées de la Société des accordéonistes les Coquelicots, les 13 et 14 février 2004, à la Grande salle du Casino de La Sarraz.
- Soirée annuelle du Chœur mixte de La Sarraz, le samedi 6 mars 2004 à la Grande salle du Casino de La Sarraz.

Préalablement à la consultation officielle, les communes ont pu prendre connaissance du projet d'horaire CFF pour 2005. Il a notamment été relevé qu'il sera prévu des correspondances, à la gare d'échange de Cossonay, pour les usagers de notre ligne devant se rendre direction Yverdon et inversement sur Vallorbe. Il s'agit d'une importante amélioration. Quelques trains ont été supprimés, retardés, voire introduits. Attention donc. La Municipalité est intervenue pour demander notamment, comme elle l'avait déjà fait pour l'horaire 2003, qu'une meilleure correspondance trains/bus postaux soit organisée aux départs et arrivées des trains à La Sarraz, à part Publicar, le matin et le soir, voire à midi le mercredi, pour permettre aux usagers de la région de se rendre à leur travail et de regagner leur domicile.

Suite aux travaux de remplacement de la conduite d'eau à la route d'Eclépens, plusieurs fouilles ont été nécessaires, notamment en traversée de route. Des affaissements, parfois bien marqués, ont été constatés, ce dont les usagers se sont sans aucun doute rendus compte. D'entente avec le Voyer et pour des raisons techniques, la réfection de la route sera réalisée en même temps que le nouveau revêtement de la chaussée qui est prévu dans le courant de cet été. Patience donc et merci de votre compréhension.

Dons/Participations

- Concours hippique de La Chaux-Cossonay pour son traditionnel concours, les 1er et 2 mai 2004.
- Théâtre du Comsi, La Chaux, qui donne des cours à La Sarraz, pour l'organisation des spectacles qui seront donnés dans la région par sa troupe de jeunes acteurs.
- Syndicat d'élevage d'Eclépens pour la planche des prix du concours organisé à l'occasion de la célébration de son 100^{me} anniversaire, le 17 avril 2004, à Eclépens.

Droit de vote des étrangers

Dès le 1er janvier 2004, toutes les personnes étrangères, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la Commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et qui sont domiciliées dans le Canton depuis trois ans au moins, peuvent voter sur les objets communaux. Le rôle des électeurs étrangers a été établi et chacun peut venir en prendre connaissance jusqu'à fin février, afin de contrôler son inscription, garante du droit de vote communal. Les personnes intéressées peuvent à cet effet s'adresser au greffe municipal durant les heures d'ouverture.

Courant décembre dernier, suite à une directive cantonale, nous avisions la population que les piles, batteries, phytosanitaires et produits de traitement du bois ne pouvaient plus être acceptés dans un poste public de collecte (déchetterie communale, centre régional, par exemple), mais devaient impérativement être remis au fournisseur. Suite aux réactions enregistrées, le Canton a fait marche arrière et il a été décidé de maintenir l'ancienne organisation. Vous pouvez donc à nouveau déposer ces déchets à la déchetterie communale ou dans les divers points de collecte le cas échéant, comme auparavant.

L'entrée en vigueur de la Taxation Annuelle Postnumerando TAP amenant son lot d'incertitude et de questions, l'Office d'impôt de Cossonay prolonge l'ouverture de ses bureaux selon l'horaire suivant pour renseigner les contribuables, notamment en vue de l'établissement de la nouvelle déclaration d'impôt 2003 :

Ouverture des bureaux jusqu'à 20 heures les

- 9, 10 et 11 mars
- 16, 17 et 18 mars
- 23, 24 et 25 mars 2004.

Les collaborateurs de l'Office d'impôt apporteront des réponses aux questions, mais ne rempliront pas les déclarations.

Séances du 09 février au 15 mars 2004

Manifestations

- Cirque Helvétia de passage à La Sarraz les jeudi 7 et vendredi 8 octobre 2004 vers la Piscine de La Sarraz.
- Concours d'Agility de la Société cynologique du Mauremont au Centre sportif de La Sarraz le samedi 26 juin 2004.

Le Conseil d'Etat a accepté l'avenant au règlement communal du cimetière concernant le jardin du souvenir notamment, entérinant ainsi officiellement son utilisation.

La Municipalité a réagi à une procédure de consultation engagée par le Canton en s'opposant au projet de révision de la loi sur les routes, qui prévoit de transférer plusieurs tronçons de routes aux communes, avec les conséquences financières qui en découleront pour elles.

Dès le 15 septembre prochain, des cours de karaté seront donnés à la grande salle du Casino, tous les mercredis, en fin d'après-midi. La Station cantonale d'arboriculture nous rappelle que la lutte prophylactique contre le feu bactérien est toujours obligatoire et que la vigilance ne doit pas être relâchée. Le feu bactérien est une maladie très dangereuse qui menace les cultures de fruits à pépins; il s'attaque aussi à certaines plantes ornementales. Il se caractérise notamment par la mort d'appendices floraux entiers, les feuilles deviennent brunes et se courbent en forme de U. En cas d'apparition ou de doute, prière de s'adresser immédiatement à l'administration communale pour vérification et prendre les mesures nécessaires.

Séances des 22 mars au 19 avril 2004

Manifestations

- La prochaine fête de l'Abbaye des carabiniers de La Sarraz aura lieu les 10, 11 et 12 juillet 2004.
- Soirée annuelle du Chœur mixte 2005, le samedi 5 mars à la Grande salle du Casino de La Sarraz.
- La traditionnelle Fête de Mai, avec cortège des enfants dans les rues de La Sarraz, aura lieu le dimanche 9 mai 2004. Départ à 15 heures dans la cour inférieure du collège des Guébettes. 15h30, arrivée au Château, goûter du Château, jeux.

Le Préfet du district a ordonné cette année encore, du 1^{er} avril au 15 juillet, le séquestre de tous les ruchers et colonies situés sur le territoire des communes de la région, dont La Sarraz, pour cause de feu bactérien. Pour plus d'information, prière de consulter l'affiche au pilier public.

Mme Ghislaine et M. Marcel Ponnaz, concierges communaux, prendront leur retraite prochainement. Pour les remplacer, la Municipalité a nommé Mme Sylviane et M. Olivier Pieren, actuellement domiciliés à Cossonay, qui entreront en service le 1er juin 2004.

Un récipient sera prochainement à disposition à la déchetterie communale pour la récupération des cartouches vides des imprimantes à laser et deskjet, pour recyclage par la maison Acting Sarl, informatique à La Sarraz.

La Municipalité a formulé opposition à un projet de construction d'une porcherie sur la parcelle no 149 de Dizy, dossier dernièrement soumis à l'enquête publique, n'ayant aucune garantie formelle que les ressources en eau potable de la Commune de La Sarraz ne seront pas altérées, notamment par les épandages prévus. Elle a également appuyé les remarques formulées par ses administrés en ce qui concerne les zones d'épandage, prévues pour certaines à proximité de quartiers d'habitation, en raison de la gêne olfactive intolérable que peut provoquer le purin de porcs en particulier.

Des travaux d'amélioration de l'éclairage public à proximité du carrefour rue du Chêne/rte de Ferreyres sont en cours afin d'améliorer la sécurité des passages piétons.

Dons

- à la Société de gymnastique dames et enfants de Cossonay pour l'organisation des Journées cantonales vaudoises d'athlétisme les 5 et 6 juin 2004.
- à la Société de Développement de La Sarraz et environs pour la Fête de Mai.

Séances du 26 avril au 17 mai 2004

Manifestations

- Un défilé de voitures américaines de collection (environ 80) et de motos Harley Davidson (environ 100), organisé dans le cadre des Fêtes de Boussens, passera notamment à La Sarraz le samedi 12 juin 2004, vers 09h55.
- Le Temple de La Sarraz accueillera du 26 mai au 27 juin une exposition de peinture de Mme Corinne Vonaesch, artiste-peintre.
- La soirée annuelle 2005 de la Société des accordéonistes Les Coquelicots, La Sarraz, aura lieu les 8 et 15 janvier à la grande salle du Casino, La Sarraz.
- La prochaine fête de l'Abbaye des carabiniers de La Sarraz aura lieu les 10, 11 et 12 juillet 2004.
- La prochaine vente paroissiale aura lieu dimanche 7 novembre 2004 à la grande salle du Casino, La Sarraz.
- Le Club cynologique du Mauremont organise son traditionnel concours au Centre sportif de La Sarraz le 26 juin 2004.

Dorénavant, pendant la bonne saison, le chemin reliant le camping au Moulin Bornu sera barré avec un tronc, par mesure de sécurité vu le trop grand nombre de véhicules qui l'utilisent à vive allure. Une signalisation adéquate sera posée. Un passage pour les chevaux sera maintenu.

Le bureau de l'Etat civil régional, regroupant les offices de La Sarraz, Cossonay, L'Isle et Sullens, a pris ses nouveaux bureaux dans la Maison de Commune de La Sarraz (tél. 021/557'82'30 – Fax 021/557'82'31).

Dorénavant, les entreprises étant appelées à effectuer des travaux chez des particuliers, en ville, pourront obtenir auprès de l'administration communale des autorisations de parcage leur permettant de dépasser la durée de stationnement autorisée pour les zones bleues et blanches, exceptée la zone 30 minutes (Emolument : demi-journée fr. 4.- / jour entier fr. 8.-).

La Municipalité a donné un préavis favorable à la poursuite d'une étude régionale pour le développement d'un concept touristique pour le district. Durant cette période, la Municipalité a délivré une autorisation simple pour de petits travaux (cabane de jardin).

Séances du 24 mai au 21 juin 2004

Manifestations

- La soirée 2005 du Chœur mixte de La Sarraz a été déplacée du 5 mars au 16 avril.

La Municipalité a accepté, sur demande du Centre cantonal de la conservation de la faune et de la nature, d'ouvrir aux chasseurs les routes et chemins fermés habituellement à la circulation pour permettre la chasse restreinte du sanglier du 2 septembre 2004 au 31 janvier 2005. Les dégâts dus aux sangliers sont à nouveau en augmentation et des mesures exceptionnelles doivent être prises. L'accès aux zones de chasse est donc essentiel.

Rappel

Après la procédure d'examen préalable par les services cantonaux, le Plan partiel d'affectation "Côtes du Mormont" et son règlement sont à l'enquête publique du 12 juin au 13 juillet 2004, conformément aux avis publiés dernièrement.

Des travaux de réfection du Sentier de St-Loup, entre Maillefer et la Piscine, seront entrepris durant l'été.

Au 30 juin 2004, Mme et M. Ponnaz, concierges communaux, cesseront définitivement leur activité à la Commune de La Sarraz pour cause de retraite et ils sont remplacés par Mme et M. Olivier Pieren.

Durant cette période, la Municipalité a délivré trois permis de construire, pour deux villas et une transformation. Elle a aussi répondu à plusieurs consultations cantonales dans le cadre de la nouvelle Constitution vaudoise, sur divers avant-projets et décrets concernant les communes (fusion, initiatives, etc.).

Don

- à l'Abbaye des carabiniers de La Sarraz pour son budget de décoration de sa fête 2004, du 10 au 12 juillet.
- au Passeport-Vacances du district de Cossonay

Séances du 28 juin au 16 août 2004

La signalisation routière proposée pour le chemin reliant le camping de La Sarraz au Moulin Bornu, Pompaples, a été approuvée par le Canton. Cette signalisation vise à interdire le trafic de transit sur ce chemin durant la période de la piscine et du camping notamment. Des signaux "circulation interdite" et "impasse" seront posés. Cette nouvelle signalisation est en place dès le 9 août 2004.

Dès le 1^{er} octobre 2004, la compétence de sanctionner, sur plainte, les infractions aux défenses publiques affranchissant les fonds privés d'un passage ou d'un autre usage abusif (par exemple le stationnement), sera transférée des Juges de paix aux Municipalités. Les Juges de paix continueront cependant à prononcer les mises à ban. Les panneaux privés devront être adaptés par les propriétaires concernés. L'amende sera désormais prononcée en fonction de la Loi sur les sentences municipales.

En raison de travaux urgents de renforcement du pont sur la Venoge, à La Sarraz, la route cantonale La Sarraz – Cossonay sera interdite à la circulation de tous les véhicules de plus de 3,5 tonnes dès le lundi 23 août 2004 et pour une durée de 2 mois environ. Des déviations seront mises en place. Pour de plus amples renseignements, prière de consulter les avis officiels. PRUDENCE.

Don/Aide

- à l'école de musique de la fanfare Echo du Mauremont de La Sarraz.
- à l'Association des amis romands du Ballenberg pour la sauvegarde du patrimoine, pour un projet de reconstitution de l'environnement de la ferme vaudoise de Villars-Bramard et de la pinte vaudoise.

Séances du 23 août au 13 septembre 2004

Manifestations

- Le théâtre de marionnettes Rikiko propose une représentation pour les enfants de la région le samedi 5 mars 2005 à la grande salle du Casino de La Sarraz.

Une nouvelle étude est en cours sur le plan cantonal pour déterminer la future organisation territoriale du canton et le découpage des districts. Elle vise notamment à réduire le nombre des districts.

La modification du plan de quartier "Les Guébettes" et les plan directeur localisé et plan partiel d'affectation "La Prairie / Pré-du-Commun" ont été dernièrement approuvés par les instances cantonales. Suite à cette démarche, les propriétaires des terrains sis dans le plan de quartier "Les Guébettes", dont la Commune de La Sarraz, se sont mis en quête de partenaires intéressés à la réalisation **de l'ensemble** (habitation collective : immeubles, habitations contiguës).

Durant cette période, la Municipalité a délivré un permis de construire pour une villa au chemin des Planies, suite à l'enquête publique ouverte.

Le prochain Conseil communal aura lieu le vendredi 24 septembre 2004, avec l'ordre du jour suivant :

- 1 Appel
- 2 Approbation du procès-verbal de la séance du 25.06.2004
- 3 Préavis 1/2004 relatif à une demande de crédit de Fr. 86'100.- pour la mise en conformité des installations de distribution publique d'eau sur le territoire de la Commune de La Sarraz. Captages du Val d'Engens
(Commission : S. Francfort, J.L. de Marchi, CH. Carlin, I. Romy, JP. Murset)
- 4 Préavis 2/2004 relatif à une demande de crédit de Fr. 63'680.- pour la mise en place d'une nouvelle conduite d'eau potable au quartier des Guébettes (tronçon 3 - bouclage)
(JP. Serex, J. Stirnimann, D. Weber, S. Zurbuchen, G. Trinco)
- 5 Préavis 3/2004 relatif à l'adoption du plan partiel d'affectation "Côtes du Mormont" et de son règlement
(P. Bloch, B. Cuhat, M. Delacour, A. Lemaire, N. Diserens)
- 6 Préavis 4/2004 relatif à l'acquisition de la bourgeoisie de La Sarraz par M. Maywand HADI
(D. Chessex, A. Gindroz, D. Luthi, Th. Maeder, B. Merminod)
- 7 Préavis 5/2004 relatif à l'acquisition de la bourgeoisie de La Sarraz par Mme Montserrat LOPEZ et ses enfants, Barry LOPEZ, Rémy LOPEZ, Coralie LOPEZ
(D. Chessex, A. Gindroz, D. Luthi, Th. Maeder, B. Merminod)
- 8 Communications de la Municipalité
- 9 Divers.

Suite à la réforme de l'organisation des justices de paix, entreprise sur le plan cantonal, les justices de paix de cercle sont remplacées par des juridictions de district. La justice de paix du cercle de La Sarraz, dont les bureaux sont à La Sarraz, va être abandonnée et transférée au ressort judiciaire, à Morges, dès le 1er octobre 2004, ceci impliquant la suppression des audiences du juge et de la justice, avec nouvelle disparition d'un service de proximité.

✚ Séances du 21 septembre au 18 octobre 2004

Manifestations

- Les traditionnelles soirées et vente paroissiales auront lieu les 6 et 7 novembre prochain à la grande salle du Casino de La Sarraz.
- Le Chœur mixte de La Sarraz donnera un concert les 27 et 28 novembre au Temple de La Sarraz.
- Le loto annuel de l'Union des Sociétés Locales de La Sarraz aura lieu le 4 décembre prochain, de 19 h. à 23 h. 30, à la grande salle du Casino de La Sarraz.
- La soirée annuelle de la Société des accordéonistes Les Coquelicots de La Sarraz sera donnée à deux reprises les 8 et 15 janvier 2005 à la grande salle du Casino de La Sarraz.
- La Compagnie du Talent, sous l'organisation de la Société de Développement de La Sarraz et environs, donnera deux représentations de la comédie "Week-end d'enfer" à la grande salle du Casino de La Sarraz les vendredi 1er et samedi 2 avril 2005.

La prochaine séance du Conseil communal de La Sarraz a lieu le vendredi 29 octobre 2004, avec notamment à l'ordre du jour le préavis no 6/2004 relatif à l'adoption des statuts de l'ASISEVV – Association Scolaire Intercommunale de La Sarraz-Environs et Veyron-Venoge.

Par lettre du 17 septembre, le comité de direction de l'Association de communes de la région d'action sociale de Cossonay, Orbe et La Vallée, Orbe, signale que le nouveau dispositif de régionalisation cantonale des agences communales d'assurances sociales entrera bien en vigueur au 1^{er} janvier 2005. Trois sites seulement seront maintenus pour notre région à Cossonay, à Orbe et au Sentier, lesquels sont rattachés à l'agence régionale d'Orbe. L'Agence communale d'assurances sociales de La Sarraz notamment sera donc fermée le 31 décembre prochain et les habitants devront donc dès l'année prochaine se rendre à Cossonay pour bénéficier des prestations jusqu'alors offertes par l'agence communale. La participation des communes à ce nouveau dispositif cantonal est estimée entre 18 et 20.- fr. par habitant.

La Municipalité a décidé d'appuyer l'initiative constitutionnelle lancée récemment pour donner "La Parole aux Communes", en vue d'instaurer la possibilité de référendum des communes contre des décisions cantonales.

"Vieillir, un art de vivre" est une campagne lancée par Pro Senectute pour sensibiliser les personnes âgées (65 ans et plus) sur les diverses possibilités offertes afin de garder une bonne qualité de vie et de faire face aux différentes ruptures auxquelles elles peuvent être confrontées. Dans ce sens, Pro Senectute invite les personnes âgées à une conférence donnée par Mme Rosette Poletti, le 22 novembre 2004 à l'Aula du Pré-aux-Moines, à Cossonay, et à découvrir les différentes associations et activités proposées à leur intention.

Le Corps des sapeurs-pompiers de La Sarraz est en manque d'effectif et il cherche donc à compléter ses rangs. Si vous avez envie d'œuvrer au sein d'un service utile à la collectivité et que l'activité, très occasionnelle (quelques cours et services durant l'année, en soirée surtout et parfois le week-end), de sapeur-pompier vous intéresse, alors ... ENGAGEZ-VOUS; par la même occasion, vous économiserez la taxe non-pompier. Pour inscription et tout renseignement, prière de contacter directement le commandant du Corps des sapeurs-pompiers de La Sarraz, M. Denis Reymond, La Sarraz (021 866 76 44 – Natel 076 547 31 80).

Les CFF informent que divers travaux de voies seront encore effectués entre Vallorbe et La Sarraz la nuit du 8 au 9 novembre 2004. Vu la densité du trafic ferroviaire diurne, pour des raisons de sécurité, les travaux doivent être réalisés de nuit. Des machines relativement bruyantes pourraient être engagées et des nuisances sont donc à craindre. Merci de votre compréhension.

La Maison InEDIT, qui a publié la dernière brochure communale, attire l'attention sur le fait que des sociétés françaises, "Groupe CAS France" et "Editions du Château", procèdent semble-t-il actuellement à une prospection très agressive auprès d'annonceurs potentiels de brochures communales pour une publication ou un site Internet dont la nature est inconnue; ces sociétés semblent user d'arguments peu scrupuleux et n'hésiteraient pas à prendre des contacts au nom d'InEDIT; elles n'ont aucun lien avec InEDIT. Prudence donc.

Séances du 25 octobre au 15 novembre 2004

Manifestations

- Soirées annuelles de la Société de Gym de La Sarraz à la grande salle du Casino de La Sarraz, vendredi 26 et samedi 27 novembre 2004.
- Le Marché de Noël de la Société Industrielle et Commerciale de La Sarraz et environs aura lieu dans les rues de La Sarraz le dimanche 12 décembre 2004.

Le Conseil communal de La Sarraz, dans sa séance du vendredi 29 octobre 2004, a pour sa part adopté les statuts de l'ASISEVV – Association Scolaire Intercommunale de La Sarraz-Environs et Veyron-Venoge.

La Municipalité a adjugé à l'entreprise Chevalier, La Sarraz, les travaux de remise en état de diverses fouilles à la rue du Chêne, pour limiter notamment dans toute la mesure du possible certaines nuisances dues au trafic.

Durant cette période, la Municipalité a délivré un permis de construire pour une villa au chemin du Record.

La Municipalité a reçu le résultat de divers contrôles de vitesse effectués depuis cet été à La Sarraz. Si la proportion est raisonnable sur la plupart des axes, il faut relever que le contrôle effectué le 28 juillet dernier, entre 8 h. 50 et 9 h. 50, en période de vacances, a provoqué à la rte de Ferreyres la dénonciation de 28,75 % des véhicules (presque un tiers !), avec une vitesse maximale mesurée à 70 km/h. sur 50. Des comptages de vitesse ont été effectués début novembre sur cette même route. Le 3 novembre par exemple, dans le sens sortie de La Sarraz, sur les 1504 véhicules contrôlés, 755 dépassaient la vitesse de 50 km/h., dont 31 à plus de 70 km/h. (1 à 87 et 1 à 91 le 2.11). Dans le sens entrée sur La Sarraz, 1415 véhicules contrôlés en un jour, 451 en infraction, dont 1 à ... 96 km/h. !!! La prévention ne suffit plus ! La Municipalité a demandé à la gendarmerie d'intensifier les contrôles.

OREA – Appareils électriques et électroniques - Rappel : Les vendeurs de ces appareils électriques ou électroniques ont l'obligation de les reprendre même sans achat; ils ne sont donc plus repris à la déchetterie communale. En plus, dès le 1er janvier 2005, la liste des appareils déjà concernés sera complétée par les outils électriques et les équipements électriques de loisirs et de sport.

La Municipalité rappelle que, selon le règlement communal de police, tout acte pouvant nuire à la propreté et au bon état de la voie publique et des parcs et promenades est interdit; il est notamment interdit sur la voie publique de laisser les chiens et autres animaux souiller les trottoirs, les seuils, les façades des maisons et les promenades publiques. Toute personne qui salit la voie publique est tenue de la remettre immédiatement en état de propreté. Merci notamment aux propriétaires de chiens d'en tenir compte dès à présent, pour éviter toute sanction.

Séances du 22 novembre au 6 décembre 2004

Manifestations

- Soirées annuelles de la Société des accordéonistes "Les Coquelicots", La Sarraz, les 8 et 15 janvier 2005 à la grande salle du Casino de La Sarraz.
Attention : sur réservation (tél. 021 922 70 39).

Le Département cantonal des infrastructures a approuvé préalablement le 26 novembre 2004, sous réserve du droit des tiers, le plan partiel d'affectation "Côtes du Mormont", avec entrée en vigueur simultanée.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, tous les services communaux, déchetterie comprise, seront fermés du jeudi 23 décembre 2004, à 16 heures, au lundi 3 janvier 2005, horaire normal. Le ramassage des ordures ménagères sera néanmoins assuré le mercredi 29 décembre.

Rappel

Dès janvier 2005, suite à une nouvelle régionalisation cantonale, l'Agence communale d'assurances sociales de La Sarraz notamment sera fermée et ses activités seront transférées à l'Agence intercommunale de Cossonay, où les usagers devront donc se rendre dorénavant.

A partir de mi-janvier 2005, quelques exemplaires du CD-Rom pour les déclarations d'impôt VaudTax 2004 seront gratuitement à disposition des intéressés à l'administration communale. Il sera également disponible dans les succursales BCV du canton et dans les Offices d'impôt, de même que sur Internet.

Don

- au Centre vaudois d'aide à la jeunesse; il offre, contre rémunération, un service d'appui scolaire pour soutenir les parents qui n'ont pas la possibilité d'aider leurs enfants sur le plan scolaire.
- à la Pouponnière L'Abri, Lausanne.

La Municipalité